

**DEPARTEMENT DE LA REUNION  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TCO  
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**

**Décision N° DP2025\_025  
SIGNATURE D'UN AVENANT A LA DECISION N°2023\_114 portant  
Signature de l'emprunt auprès de la Caisse des Dépôts (Banque des Territoires) pour un  
montant de 6 000 000 € pour le financement des investissements d'Infrastructure du  
budget annexe de l'Eau Potable**

**Le Président de la Communauté d'Agglomération TCO,**

**Vu** Les articles L 2121-29, L 2122-22 al. 3°, L 5211-1 et L 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'élection de M. Emmanuel SERAPHIN, Président de la Communauté d'Agglomération du TCO en date du 16 juillet 2020 ;

**Vu** La délibération n°2023\_099\_CC28 du Conseil Communautaire du 25 septembre 2023, chargeant notamment le Président pour la durée de son mandat de procéder, à la réalisation des emprunts et des crédits de trésorerie destinés au financement des investissements prévus par le budget, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

**CONSIDERANT** que le Territoire de l'Ouest a souhaité l'accompagnement de la Caisse des Dépôts (Banque des Territoires) pour le financement des opérations d'investissements du budget annexe de l'Eau Potable dans le cadre de la décision du Président citée en objet par la contractualisation du contrat de prêt n°156018 comportant 2 lignes de prêt le 27 mars 2024 ;

**CONSIDERANT** les délais de mise en œuvre des projets portés par le budget annexe de l'Eau Potable, la Caisse des dépôts et consignations (Banque des Territoires) a accepté la modification des caractéristiques financières de la Ligne du Prêt n° 5552993 et indiquées en annexe, portant sur la modification de la phase de préfinancement ;

**DECIDE :**

**DE SIGNER** auprès de la Caisse des Dépôts (Banque des Territoires) un avenant n°170081 relatif à la modification des caractéristiques financières, référencé en interne avenant n°1 à la décision DP2023\_114 portant Signature de l'emprunt auprès de la Caisse des Dépôts (Banque des Territoires) pour un montant de 6 000 000 € pour le financement des investissements d'Infrastructure du budget annexe de l'Eau Potable.

Ampliation de la présente décision sera transmise à :  
Monsieur le Sous-Préfet de Saint Paul  
Le Trésorier du Port  
Monsieur le Directeur de Réseau

**Fait à Le Port,**

---

*RECOURS : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Saint Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le cas échéant, elle est également susceptible de faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique auprès de mes services dans le même délai. Un recours contentieux peut ensuite être formé auprès du Tribunal administratif de Saint Denis de la Réunion dans le délai de deux mois suivant le rejet explicite ou implicite du recours gracieux ou hiérarchique.*

Offre CDC				
Caractéristiques financières	Contractualisées	Modifiées par avenant n°170081		
<b>Caractéristiques de la Ligne du Prêt</b>				
Enveloppe	PSPL	PSPL		
Identifiant de la Ligne du Prêt	Aqua Prêt	Aqua Prêt		
Montant de la Ligne du Prêt	5552993	5552993		
Commission d'instruction	6 000 000 €	6 000 000 €		
Pénalité de dédit	3 600 €	3 600 €		
Durée de la période	1%	1%		
Taux de période	Annuelle	Annuelle		
TEG de la Ligne du Prêt	3,41%	3,41%		
<b>Phase de préfinancement</b>				
Durée du préfinancement	12 mois	<b>24 mois</b>		
Index de préfinancement	Livret A	Livret A		
Marge fixe sur index de préfinancement	0,40%	0,40%		
Taux d'intérêt du préfinancement	3,40%	3,40%		
Règlement des intérêts de préfinancement	Paiement périodique	Paiement périodique		
Périodicité du règlement des intérêts de préfinancement	Trimestrielle	Trimestrielle		
Mode de calcul des intérêts de préfinancement	Equivalent	Equivalent		
Base de calcul des intérêts de préfinancement	Exact / 365	Exact / 365		
<b>Phase d'amortissement</b>				
Durée	30 ans	30 ans		
Index <sub>1</sub>	Livret A	Livret A		
Marge fixe sur index	0,40%	0,40%		
Taux d'intérêt <sub>2</sub>	3,40%	3,40%		
Périodicité	Annuelle	Annuelle		
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire	Amortissement prioritaire		
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)		
Modalité de révision	SR	SR		
<b>Phase d'amortissement (suite)</b>				
Taux de progression de l'amortissement	0%	0%		
Mode de calcul des intérêts	Equivalent	Equivalent		
Base de calcul des intérêts	30 / 360	30 / 360		



**BANQUE des  
TERRITOIRES**



**CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS**

**DIRECTION REGIONALE REUNION-OCEAN INDIEN**



**MONSIEUR LE PRESIDENT  
TCO  
BP 49  
97822 LE PORT CEDEX**

Dossier n° : U126162  
Suivi par : **BASSOUAMINA Jean-Marie**  
Tél. : 07 85 35 74 93  
Courriel : Jean-Marie.Bassouamina@caissedesdepots.fr  
Contrat n° 156018  
Ligne du Prêt n° 5552993  
Montant du prêt : 6 000 000,00 euros

**Saint-Denis, le 21 février 2025**

Lettre Avenant n° 170081

**Objet : lettre avenant modifiant la durée de la phase de préfinancement**

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité procéder à l'allongement de la durée de la phase de préfinancement de la ligne du prêt référencée ci-dessus et composant le contrat de prêt n° 156018 relatif à l'opération TCO-PSPLTE-9,5M?-EauGémap23/24.

Aussi, la durée de la phase de préfinancement initialement prévue au contrat de prêt se verra portée de 12 mois à 24 mois.

Cette nouvelle durée de la phase de préfinancement prendra effet à la réception, au plus tard le 21/03/2025, d'un exemplaire de la présente lettre valant avenant au contrat de prêt, dûment signé par une personne habilitée.

Par ailleurs, il est rappelé que cette modification donnera lieu dès leur prise en compte à la perception d'une commission de réaménagement dont le montant s'élève à cent euros (100,00 €).

Restant à votre entière disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour l'Emprunteur,  
A \_\_\_\_\_, le  
Nom / Prénom :  
Qualité :

Pour la Caisse des Dépôts,  
A *ST Denis*, le *21/02/2025*  
Nom / Prénom : *LOISEAU Christophe*  
Qualité : *Directeur Regional Adjoint*

Cachet et Signature :

Cachet et Signature :

**CAISSE DES DEPOTS  
DIRECTION REGIONALE REUNION  
OCEAN INDIEN  
15 rue Malartic - BP 80980  
97479 SAINT-DENIS Cedex  
Tél : 0262 90 03 00**

Caisse des dépôts et consignations  
15 rue Malartic - BP 80980 - 97479 Saint-Denis cedex - Tél : 02 62 90 03 00  
reunion-ocean-indien@caissedesdepots.fr

**banquedesterritoires.fr** | | @BanqueDesTerr